

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 6 FEVRIER 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	34	36

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 06 février à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Sigloy sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; LE GOFF Christophe; MASSEIN Christian; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPEREAU Julia; POUSSE Corinne; JOLY Hervé; LOISEAU Dominique; DESLANDES Roger.

Communauté de Communes des Loges : TOUSSAINT Christian; DUBOIS Robert, MEUNIER Éric; PASSIGNY Christian; DALAIGRE Catherine; PERY Célie; MARGUERITTE Alain; BEGON Claudine; GALLIOT Olivier; LE METAYER Pascal; TURPIN Joël; VACHER Philippe; LELIEVRE Dominique; GODIN Fabienne;

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; MUTHIVIER Gilbert; GRANDJEAN Magalie; DURAND Caroline; VOISE Yannick; PELLETIER Blandine; COLAS Christian; FOURNIER Hubert; CORNET Sandrine; ASSELIN Jean-Claude; BERGEVIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; BERRUE Didier;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : GAUDÉ Michel; BONNET Christophe; SALVAN Joachim.

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE, Iwan' LE MERDY chargé de mission économique; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS; Anne BESNIER Conseillère Régionale, Daniel CHAUFTON Maire de Donnery; Alexandra RIBEIRO Adjointe aux Bordes et secrétaire de Bray-Saint Aignan

Pouvoir accordé : par PEPION Aymeric à DAUVILLIER Pascal; par ROCHE Jean-Paul à BONNET Christophe

Excusés : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; DUFOUR Jean-Michel; ROUX Sylvie; ADAM Delphine; PEPION Aymeric; TOMA Mugolino; de la ROCHEFOUCAULD Philibert; GAUDUCHEAU Patrick; HUREL Marianne; DUPUIS David; LELIEVRE Pierre-Edmond; DUBOURG Hervé; DERY Christian; DELAS Thierry; CROISSET Sophie; de COURCY Christian; PREVOST Sylvie; BAUDOUIN Nathalie; COLMET DAAGE Sylvain; de BEAUREGARD Arnaud; BOURILLON Christophe; LUTTON Luc; BOUDIER Gérard; GRESSETTE Danielle; TUBACH Hélène; MOTTAIS Alain; DEBRUS Marie-Hélène; MERCADIÉ Serge; BRAGUE Nicole; COUSTHAM Thierry; HAUTIN Johanny; PLANCHET Hugo; LEVEILLÉ Jeannette; DION Sylvie; HAUER Éric; CHAVENEAU Sébastien; BAFUNNO Hélène; BERTHON Claude; RICHARD Sarah; DEGRÉMONT Damien; LEGRAND Éric; ROCHE Jean-Paul; BAILLY Katia; DIFRANCESCHO Sébastien; BOILEAU Nicole; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; TREMAULT Denis; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Angélina TESSIER chargée de mission SCoT

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU 7 novembre 2024

➤ VALIDATION

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques *et/ou* valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 11 juillet 2024 (pièce ci-jointe).

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

➤ PRÉSENTATION ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Présentation des orientations budgétaires 2025 qui ont été discutées auparavant au bureau du PETR le 20 janvier 2025.

Les réalisations 2024 et les projets 2025 sont présentés en binôme avec les chargés de mission et les élus référents.

Dans un premier temps, les différents éléments concernant les réalisations de l'année 2024 sont présentées.

Réalisations 2024

Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Suivi du CRST : 2023-2029

Sur une enveloppe de 10 970 000 € de subvention,
5 502 600 € ont été utilisés pour 64 projets

Conférence des Maires

Réalisée en décembre 2024 avec des ateliers par thématiques

Actions citoyennes

Initiation de nouvelles actions dans le cadre d'A Vos ID avec le nouveau CRST

Projets envisagés : aménagement du projet biodiversité et pêche de la fédération de la pêche, « territoires partagés » association du coq à l'âne

Animation d'une réunion du conseil de développement

Contrat pour la réussite de la transition écologique

Projets CRTE 2024 : 3 636 293 € (DETR-DSIL-FV-AP) montant les 3 CC

- Identification des financements par projet
- Proposition d'accompagnement pour la constitution des dossiers
- Suivi à l'échelle de l'action (réalisation, financements, indicateurs) et Évaluation à l'échelle du territoire (fiche thématique évaluative)
- Envoi des 3 fiches mémo réalisées (informations pour l'élaboration des projets) : efficacité énergétique et énergie renouvelable, mobilité durable, renaturation, paysage et biodiversité
- Réalisation d'un programme de réunions thématiques « revues de projets » (rénovation écologique, mobilité, urbanisme durable...) pour : améliorer l'impact environnemental des projets, donner des conseils techniques et financiers
- Préparation de la mise en place du CRTE 2.0 (Contrat pour la réussite de la transition écologique)
- Renouvellement du poste de chargé de mission pour 2 ans

SCoT

Application du SCoT vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Réponses aux demandes des collectivités et des services instructeurs

Réflexion à un bilan à mi-parcours et préparation d'indicateurs de suivi

Travail sur la transversalité du projet de territoire pour préparer la révision du SCoT (PCAET, PAT, eau, biodiversité...)

Animation de commission SCoT et de groupe de travail spécifique (Friche)

Participation aux réunions du SRADDET

Organisation de l'étude sur la planification territoriale des friches industrielles pour anticiper leurs requalifications

LEADER

Organisation d'une journée conviviale LEADER :

- Visites de projets
- Bilan de la programmation 2014-2022
- Installation du nouveau Comité de Programmation 2023-2027

Clôture du programme LEADER 2014-2022 :

- Suivi des derniers paiements

Lancement du programme LEADER 2023-2027 :

- Mise en place du Comité de programmation 2023-2027 et du COPIL Grille de sélection
- Accompagnement des premiers projets et montage des dossiers de demande d'aides
- Début de mise en place de la nouvelle procédure de gestion dématérialisée des aides LEADER
- Suivi du cadre réglementaire

Premiers projets sélectionnés pour un montant total d'aide de 95 522 € :

- *Evènement « Place aux Etoiles ! » CCVS*
- *Parcours pédagogique du trésor de Neuvy-en-Sullias*
- *Habilage artistique des sous-ponts du canal d'Orléans, Département*
- *Valorisation du patrimoine disparu de Châteauneuf-sur-Loire*

Contrat Local de Santé

Subventions 2024 :

- 10 000 € de l'ARS pour la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé,
3 000 € de la DDETS pour le forum d'accès aux droits de Jargeau
2 000 € de la CAF de 2 000 € pour le forum parentalité / prévention des risques domestiques aux Bordes
Suivi du CLS avec l'animation de COTECH et COPIL et l'animation de la commission santé du PETR
Poursuite de la collaboration avec les CPTS
Collaboration avec les partenaires de terrains et collectivités pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé :
• **Cycle d'ateliers 1000 premiers jours** sur l'alimentation pour les enfants en bas âge avec Appui Santé Loiret et la Maison pour Tous à Sully sur Loire au mois de mai
• Promotion, **distribution du calendrier 365 jours** pour garder la forme ! et accompagnement des partenaires
• **Ciné débat Sport et Handicap** Neuville aux Bois en août
• Organisation d'un **forum accès aux droits « Rencontres autour de la Halle »** de la femme et de la famille à Jargeau en septembre
• **Forum accès aux droits et à la santé de Sully sur Loire**, septembre
• **Forum parentalité / prévention des risques domestiques « Explorons la maison : prévenir et agir contre les risques domestiques »** en novembre.
• Poursuite de la mise en place des actions débutées en 2023 : **Formation Premiers secours en santé mentale** en décembre à Sully sur Loire
Participation aux actions mises en place par les partenaires :
• **Ouverture semaine Bleue** - présentation du calendrier 365 lors de la conférence « La santé des Seniors » à La Ferté Saint Aubin, octobre 2024
• **Forum Bien vieillir à Saint-Martin-d'Abbat**, tenu d'un stand CLS
• Journée pour une France en Forme : présentation calendrier à Orléans
Suivi des projets des collectivités : Pôle Santé Ardon, Neuville-aux-Bois ...
Développement de la **communication** des actions mises en place par le CLS via les réseaux sociaux, avec la collaboration des communes et communautés de communes.

COT énergies renouvelables

Elaboration d'un 3ème COT EnR 3.0 avec les mêmes partenaires

Signature avec l'ADEME mars 2024

Projets en cours :

Bray-Saint-Aignan, Vitry-aux-Loges, Bouzy-la-Forêt, CCF Hôtel communautaire, Saint-Martin-d'Abbat

Animation de COTECH et COPIL

Prise de contact avec les entreprises, les gîtes, les hôtels

PCAET / COT Transition

Elaboration d'un **programme de sensibilisation** à la transition écologique à destination des agents et des élus communautaires (déploiement en 2025)

Animation de groupes de travail thématiques avec les communautés de communes sur des projets à mener dans le cadre du PCAET : **formation, suivi énergétique des bâtiments publics...**

Mise en œuvre et suivi des actions + animation du comité de suivi (fusion du comité de pilotage PCAET et du comité de suivi COT Transition)

Lancement d'une **opération éco-défis** avec la Chambre des Métiers

Mobilité

Informer les habitants sur ces dispositifs via des stands sur les événements communaux en lien avec la mobilité ou la vie quotidienne des citoyens (information, aide à l'inscription, jeux autour du covoiturage...)

Réunions avec les **chargés de mobilité** des CC pour coordonner les actions du PETR et des CC

Participation aux réunions dans le cadre des études mobilité des CC

Participation aux réunions de travail sur le SERM

Projet Alimentaire de Territoire

Suite des actions engagées dans le cadre de la labellisation de niveau 1

• **L'approvisionnement de la restauration collective**

• **Les circuits alimentaires de proximité**

Mise en réseau, aide à l'émergence du collectif d'agriculteurs afin de tester une **solution logistique** en coopération avec les agriculteurs du territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais en partenariat avec le PAT Mangeons Loiret, appui à la création de l'association « Logifrais 45 »

Mise à jour du **diagnostic agricole** et alimentaire, actualisation de la **stratégie PAT**, rédaction du nouveau **plan d'actions à 5 ans** en cohérence avec les orientations de la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat pour atteindre les critères de labellisation de niveau 2.

Dépôt d'une **demande de subvention FEDER** pour le financement de l'animation-coordination du PAT sur 3 ans (2024-2026)

Biodiversité

Finalisation d'un livret pédagogique « Biodiv'pratique » sur l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement des collectivités

Réalisation d'un évènement biodiversité avec le CAUE 45

Informations sur les différents sujets de la biodiversité, suite des Rando-bio

Communication

Informer par panneau Pocket, intra-muros et bulletins municipaux

Informer sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn

Alimentation régulière du site internet

Publication dans les journaux d'articles sur les missions du PETR

Puis, dans un second temps, les projets 2025 :

Projets 2025

Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Suivi du CRST : 2023-2029

Conférence des Maires

Prévoir des ateliers sur la transition écologique

Actions citoyennes

Initiation de nouvelles actions dans le cadre d'A Vos ID avec le CRST

Projets envisagés : ateliers cuisine et cuisine solidaire par Châteauneuf sur Loire en transition, Territoires partagés avec l'association du coq à l'âne, recyclerie de Sully-sur-Loire

Programmation et animation de 2 réunions du conseil de développement, échanges avec d'autres conseils de développement du Loiret

Contrat pour la réussite de la transition écologique

Projets CRTE 2025 :

- Programmation des projets** CRTE 2025-2026 et actualisation des fiches projets
- Co-organisation du **comité de pilotage** avec les financeurs
- Identification des **financements** par projet
- Proposition d'**accompagnement** pour la constitution des dossiers
- Suivi à l'échelle de l'**action** (réalisation, financements, indicateurs) et évaluation à l'échelle du territoire (fiche thématique évaluative)
- Actualisation et création de **5 fiches mémo** (informations pour l'élaboration des projets) : efficacité énergétique et énergie renouvelable, mobilité durable, biodiversité, eau, urbanisme durable
- Réalisation **ateliers projet** : améliorer l'impact environnemental des projets, donner des conseils techniques et financiers atelier planification écologique
- Réalisation **ateliers planification écologique : eau - forêt**

SCoT

Application du SCoT vers la compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT

Réponses aux **demandes des collectivités et des services instructeurs**

Evaluation du SCoT et préparation d'indicateurs de suivi

Animation de **commission SCoT et de groupe de travail spécifique (Friche)**

Début de l'**étude sur la planification territoriale des friches industrielles pour anticiper leurs requalifications.**

LEADER

LEADER 2023-2027 :

- Communication sur le nouveau programme
- Animation du **Comité de programmation** 2023-2027 et du COPIL Grille de sélection
- Accompagnement des projets et montage des dossiers de demande d'aides
- Suivi de la mise en place de la nouvelle procédure de gestion dématérialisée des aides LEADER
- Suivi du **cadre réglementaire**
- Réflexion sur la coopération

Contrat Local de Santé

Subventions 2025 :

Demande de subvention 2025 auprès de l'ARS

Suivi du Contrat Local de Santé avec l'animation de COTECH et COPIL et l'animation de la commission santé du PETR

Evaluation du **CLS 2022-2025**

Démarche de **renouvellement du CLS 2025-2028** 3ème génération avec la mise en place de groupe de travail et une signature prévue en juillet

Poursuite de la collaboration avec les CPTS

Collaboration avec les partenaires de terrain et collectivités pour mettre en place des actions de prévention et promotion de la santé :

- Organisation d'un **forum sur la santé environnement avec les 2 autres CLS actifs sur le Loiret** : « **Territoire et santé : Quels liens avec l'environnement ?** » le 27 janvier à Saint Martin d'Abbat à destination des élus et des techniciens des 3 PETR
- « **Défi alimentation** » a débuté le 22 janvier 2025 en partenariat avec Graine Centre, le PAT et le CCAS de Saint Denis de l'Hôtel Objectif : accompagner les habitants, particulièrement les jeunes de 18 à 25 ans, à consommer davantage de produits locaux, de saison et de qualité, sans pour autant augmenter leur budget alimentaire.
- Poursuite de la mise en place des **Formations Premiers secours en santé mentale** en proposant une date sur chaque communauté de communes : 24/25 mars à Neuville aux Bois, 15/16 décembre à la Ferté, Fay aux Loges en cours (Sully a été programmée début décembre 2024)
- Proposer une **sensibilisation aux élus sur la thématique santé mentale sous format interactif** : conférence, ateliers... avec les 2 CLS actifs du département
- Poursuivre la promotion et la mise en place d'actions en lien avec le **calendrier 365 jours pour garder la forme !**
- Poursuivre l'accompagnement ou le suivi des projets des collectivités
- Proposer une action en lien avec le forum santé environnement sur le territoire : ex : **Rando Bio Ambroisie** avec chargée biodiversité du PETR et Fredon...
- **Communiquer sur les actions mises en place par le CLS et par les partenaires**

COT énergies renouvelables

- **Signature pour l'animation COT avec FIBOIS et les 2 autres Territoires COT du Loiret**
- **Accompagnement des projets chaleur renouvelable (exemple)**
Pour le bois énergie : Vitry aux Loges, Marcilly en Villette, Ardon...
Projets géothermie : Bray-Saint-Aignan, CCL, Vitry-aux-Loges, Bouzy-la-Forêt, Neuville aux Bois, Ouzouer sur Loire...
- Suivi et évaluation des projets en lien avec le CRTE
- Atelier CRTE, retours d'expérience, fiche thématique...
- **Sensibilisation des acteurs du territoire à la démarche du COT EnR** (entreprises, établissements médico-sociaux, hébergements tourisme...)
- Visite, cartographie, actualisation outil de communication, réunion d'informations...
- **Animation de COTECH et COPIL**

PCAET / COT Transition

Communication du PCAET (élus, agents des collectivités, acteurs locaux et grand public) avec la réalisation d'une plaquette de communication pour le grand public

Mise en œuvre et suivi des actions

Déploiement et coordination d'un programme de sensibilisation à la transition écologique à destination des élus et agents communautaires

Mise en ligne du plan d'actions PCAET et COT Transition sur la **plateforme TETE** pour faciliter le pilotage les actions en lien avec les communautés de communes

Signature d'un avenant avec l'ADEME pour acter la phase 2 du COT Transition et signature de la convention de répartition des subventions avec les communautés de communes

Labellisation des entreprises engagées dans l'opération Eco-défis

Mobilité

Engager des réflexions autour du covoiturage et de l'autostop avec les CC en lien avec **Blablacar Daily et l'articulation avec Mobicoop**

Participer et relayer les actions mobilité portées par les CC

Projet Alimentaire de Territoire

Dépôt de la **demande de labellisation de niveau 2** auprès de la DRAAF Centre-val de Loire

Animation du comité PAT et communication

Mise en œuvre du plan d'actions 2025-2029

• **Restauration collective** : formation des chefs de cuisine, échanges producteurs/établissements

Les circuits alimentaires de proximité :

Suite de l'accompagnement de l'association « Logifrais 45 » pour la mise en place du test logistique de livraison des produits locaux.

Accompagnement de **projets collectifs agricoles** (casiers de producteurs...)

• Développement d'actions de **sensibilisation à l'alimentation durable en lien avec le CLS** :

Défi alimentation 2025 (5 ateliers sur le manger local, de saison, dans le respect de l'environnement, à budget constant, de janvier à mai, en partenariat avec le relais social et la maison des jeunes de Saint-Denis-de-l'Hôtel + restitution/bilan)

Atelier alimentation/santé animé en commun avec le PAT Gâtinais montargois au forum santé/environnement des 3 CLS le 27 janvier.

• **Lancement d'une réflexion sur l'accès des publics vulnérables aux produits frais locaux**

Biodiversité

Réflexion sur de nouvelles actions Biodiversité, suite des Rando-Bio

Informations sur les différents sujets de la biodiversité

Communication

Mise en place d'une newsletter

Informier par panneau Pocket et bulletins municipaux

Alimentation régulière du site internet

Publication dans les journaux d'articles sur les missions du PETR

Mise en place de la diffusion d'informations en interne par la plateforme Agora du site internet

Après avoir retracé l'ensemble des actions pour 2025 dont certaines engagent le PETR sur les années suivantes, le Président propose un débat d'orientations budgétaires.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

SCoT

➤ FRICHES INDUSTRIELLES

Le Président informe les élus du comité syndical de la nécessité pour le PETR de réaliser une étude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire.

Leur devenir devra être pris en compte dans la vision prospective portée par le SCoT puis être retraduite dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux. Sur un plan plus opérationnel, les communautés de communes et les communes pourront s'engager plus avant dans des projets de requalification de friches.

Il propose, de lancer une consultation en procédure adaptée ouverte des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique pour missionner un prestataire spécialisé (bureau d'études ou groupement de bureaux d'études),

Le Président demande à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le lancement de l'étude,
- de s'engager à inscrire au budget les crédits nécessaires au financement de l'ensemble de cette étude,
- de solliciter le concours financier de l'ADEME à hauteur de 80%,
- de donner tout pouvoir au Président, en ce qui concerne le lancement de la consultation en procédure adaptée ouverte des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération et à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ce marché.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

PCAET

➤ ANIMATION DU PCAET

Vu la délibération 2019-51 de la CC du Val de Sully du 7 mai 2019 sur la réalisation d'un PCAET confiée au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2019-60 de la CC de la Forêt du 18 juin 2019 sur la réalisation d'un PCAET confiée au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2019-057 de la CC des Loges du 27 mai 2019 sur la réalisation d'un PCAET confiée au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2022-03-20 de la CC des Portes de Sologne du 12 avril 2022 sur l'intégration de la CCPS à la démarche d'élaboration du PCAET du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne

Vu la délibération 2019-33 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne du 28 novembre 2019 sur l'engagement dans le PCAET et modalités d'élaboration

Vu la délibération 2020-17 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne du 12 mars 2020 sur le financement de la 1ère année d'animation du PCAET

Vu la délibération 2021-3 du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne du 18 février 2021 sur le financement d'une 2ème année d'animation du PCAET

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est vu confier, en tant qu'autorité réalisant le SCoT, l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial par ses 4 Communautés de communes membres (CC

de la Forêt, CC des Loges, CC du Val de Sully et CC des Portes de Sologne). Les 4 EPCI ont ainsi délibéré pour transférer la compétence PCAET au PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Pour l'élaboration et la mise en œuvre de ce PCAET, il est important d'avoir une animation spécifique qui pourra être effectuée par un chargé de mission dont les missions seront les suivantes :

- Suivre la mise en œuvre des actions inscrites dans l'étude et mettre à jour les indicateurs territoriaux ;
- Animer le comité de pilotage PCAET et les groupes de travail thématiques des actions ;
- Accompagner les porteurs de projets en lien avec la transition écologique ;
- Rechercher les financements disponibles pour garantir la mise en œuvre des actions ;
- Communiquer et valoriser le PCAET et y impliquer les acteurs du territoire ;
- Préparer le bilan à mi-parcours du PCAET (fin 2026).

Le Président demande l'autorisation de solliciter le soutien financier pour le poste de chargé de mission transition écologique (0,5 ETP) et de la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2023-2029 pour la 3ème année.

DÉPENSES		RECETTES		
Animation PCAET (0,5 ETP)	23 501,00 €	Région CRST PETR FOLS	20 701,48 €	50%
Coûts indirects (15 %)	3 525,15 €	ADEME	12 420,89 €	30%
Communication	976,80 €			
Fresques OAZIS	8 000,00 €	PETR	8 280,59 €	20%
Ateliers BL Evolution	5 400,00 €			
Total	41 402,95 €	Total	41 402,95 €	

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de solliciter la Région Centre-Val de Loire via le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne pour la 3ème année de l'animation du PCAET et la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation.
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

PAT

➤ LABELLISATION NIVEAU 2 DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Vu la délibération n°2024-12 du Comité Syndical de demande de subvention FEDER pour l'animation du Projet Alimentaire Territorial.

Le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne porte un Projet Alimentaire Territorial (PAT) labellisé de niveau 1 depuis le 12 avril 2021 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Conformément aux engagements présentés pour cette phase dite d'émergence, le PETR a mis en place la gouvernance de son Projet Alimentaire Territorial (Comité PAT, groupes de travail) et a développé les actions partenariales relatives aux axes prioritaires identifiés notamment l'accompagnement des établissements de restauration collective en matière d'approvisionnement local et de qualité, l'aide aux projets collectifs de producteurs en circuits courts (magasins de producteurs), l'appui à l'émergence de solutions logistiques de proximité, les premières actions de sensibilisation des habitants à l'alimentation locale et durable.

La reconnaissance de niveau 1 arrive à son terme le 12 avril 2025. Une démarche de reconnaissance de niveau 2 est à réaliser avec un dossier de candidature à déposer auprès de la DRAAF Centre-Val de Loire pour continuer à bénéficier de la labellisation PAT. Le niveau 2 est une phase d'actions opérationnelles. La reconnaissance de niveau 2 est attribuée pour une période de 5 ans, renouvelable. Les critères de sélection ont été renforcés afin d'assurer le caractère systémique du PAT et de son impact sur les différentes dimensions de durabilité de l'alimentation (économie, santé, social, environnement) en réponse aux enjeux de la Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat (SNANC).

Pour atteindre le niveau 2, un travail d'actualisation de la stratégie a été réalisé en 2024 par le comité PAT en lien avec les différents partenaires publics et privés. Cette actualisation se base sur le bilan des actions engagées ainsi que sur la mise à jour et le partage du diagnostic agricole et alimentaire en cohérence avec les autres documents stratégiques du territoire. Aussi, l'ambition des acteurs locaux est de poursuivre la dynamique engagée et de développer de nouvelles actions partenariales agricoles et alimentaires en lien avec les orientations et programmes d'actions portés par le PETR : programme LEADER 2023-2027, Contrat Local de Santé (CLS), Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ainsi, la stratégie du PAT a été actualisée avec 5 grands objectifs qui répondent aux enjeux locaux :

- Conserver la diversité des productions agricoles et alimentaires
- Développer les circuits courts agricoles de proximité
- Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective
- Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale
- Accompagner les acteurs locaux aux enjeux de transition agricole et alimentaire.

Cette stratégie transversale se décline en plan d'actions sur 5 ans construit en cohérence avec les indicateurs de suivi de la SNANC. Le plan d'actions 2025-2029 se formalise en 13 fiches actions ventilées par objectif stratégique. Le comité PAT sera chargé du suivi des actions. Une démarche d'évaluation sera mise en place avec les acteurs associés pour mesurer l'avancée du PAT.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

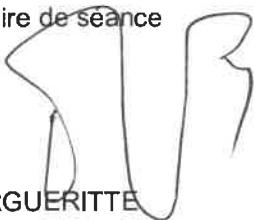
Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver la stratégie et le plan d'actions du PAT 2025-2029
- de déposer, en qualité de structure porteuse du PAT Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, un dossier de demande de labellisation de niveau 2 auprès des services de la DRAAF Centre-Val de Loire
- de mobiliser les moyens d'animation pour mettre en œuvre le plan d'actions du PAT 2025-2029
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

Fait à Jargeau, le 17 février 2025

Le secrétaire de séance



Alain MARGUERITTE

Le Président,
Maire de Seichebrières
Conseiller Départemental du Loiret

Philippe VACHER



PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 3 AVRIL 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	39	41

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 03 avril à dix-huit heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian; GUERIN Serge; DAUVILLIER Pascal; ROBERT Pierre-Yves; VAPPEREAU Julia; POUSSÉ Corinne; JOLY Hervé; PEPION Aymeric; DESLANDES Roger; MAILLARD Adrien.

Communauté de Communes des Loges : TOUSSAINT Christian; MEUNIER Éric; DUBOURG Hervé; MARGUERITTE Alain; GALLIOT Olivier; LE METAYER Pascal; TURPIN Joël; DELAS Thierry; TAFFOUREAU Odile; VACHER Philippe; PREVOST Sylvie; BAUDOUIN Nathalie; BOURILLON Christophe

Communauté de Communes du Val de Sully : AUGER Michel; BOUDIER Gérard; METHIVIER Gilbert; GRESSETTE Danielle; VOISE Yannick; COLAS Christian; HAUTIN Johann; CORNET Sandrine; ASSELIN Jean-Claude; DUVEAU Patrick; DION Sylvie; BAFUNNO Hélène; DEGRÉMONT Damien

Communauté de Communes des Portes de Sologne : GAUDÉ Michel; BAILLY Katia; BONNET Christophe; GABORIT Anne; DRUPT Dominique; CHARRON Stéphanie; BOUQUIN Jean-Jacques

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Odile AUCLAIR directrice-agent de développement; Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition; Vanessa PLACIER coordinatrice CLS;

Pouvoir accordé : par BEGON Claudine à MARGUERITTE Alain; par LEGRAND Eric à BAFFUNO Hélène

Excusés : Mesdames, Messieurs Mesdames, Messieurs BOULANGER Jean-Claude; LE GOFF Christophe; ROUX Sylvie; BERGER Pascal; LOISEAU Dominique; DUBOIS Robert; PASSIGNY Christian; COLIN Renaud; DALAIGRE Catherine; QUETARD Dominique; GAUDUCHEAU Patrick; DUPUIS David; LELIEVRE Pierre-Edmond; PERY Célie; RADIN Alexandre; BEGON Claudine; TESSIER LEBRUN Carole; DERY Christian; LELIEVRE Dominique; de COURCY Christian; MORISSEAU Patrick; GODIN Fabienne; COLMET DAAGE Sylvain; de BEAUREGARD Arnaud; DURAND Caroline; DEBRUS Marie-Hélène; BRAGUE Nicole; PELLETIER Blandine; FOURNIER Hubert; PLANCHET Hugo; BERRUE Didier; LEVEILLÉ Jeannette; HAUER Éric; RICHARD Sarah; LEGRAND Éric; ROCHE Jean-Paul; DIFRANCESCHO Sébastien; BOILEAU Nicole; de RUYVER Béatrice; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER; Iwan' LE MERDY chargé de mission économique; Angélina TESSIER chargée de mission SCoT; Christelle MAYSTRE et Bruno CROIBIER

Monsieur Alain MARGUERITTE est secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DU 6 février 2025

➤ VALIDATION

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques et/ou valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 6 février 2025 (pièce ci-jointe).

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

DELIBERATIONS BUDGETAIRES

➤ COMPTE DE GESTION 2024

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2023	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Investissement	38 555,66 €	9 039,31 €	47 594,97 €
Fonctionnement	71 729,80 €	- 926,18 €	70 803,62 €
TOTAL	110 285,46 €	8 113,13 €	118 398,59 €

Le Président propose de délibérer sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 présenté.
L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

➤ COMpte ADMINISTRATIF 2024

Le Vice-Président présente les résultats du compte administratif du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour l'année 2024

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Dépenses	659 652,62 €	0,00 €	659 652,62 €
Recettes	658 726,44 €	9 039,31 €	667 765,75 €
Résultats de l'exercice 2024	- 926,18 €	9 039,31 €	8 113,13 €
Résultats reportés 2023	71 729,80 €	38 555,66 €	110 285,46 €
Résultat de clôture 2024	70 803,62 €	47 594,97 €	118 398,59 €

Le Vice-Président propose à l'assemblée de se prononcer sur ce compte administratif.
L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

➤ AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

Le Président demande à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 pour l'exercice 2025.

Il propose d'affecter :

- le résultat excédentaire de fonctionnement au compte 002 excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 70 803,62 €.
- le résultat excédentaire de d'investissement au compte 001 excédent d'investissement reporté pour un montant de 47 594,97 €.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

➤ PARTICPATION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Actuellement, le PETR connaît des difficultés de gestion car les subventions européennes (LEADER et FEDER) ne sont pas versées depuis 2023. De plus les montants des subventions concernant les postes des agents diminuent.

Pour des raisons de comptabilité au niveau du budget du PETR, le versement des participations des communautés de communes seront demandées en 2 versements : une provision en janvier d'un montant égal à celui de l'année n-1 et une régularisation après le vote du budget en avril.

➤ BUDGET PRIMITIF 2025

Le Président présente à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2025 qui a été débattu au bureau du 13 mars 2025.

Les membres du bureau ont proposé, que la participation des Communautés de Communes soit augmentée de 0,10 €/habitant pour le fonctionnement du PETR à partir de 2025, ce qui portera la participation à 2,35 € par habitant et par an.

Ce Budget Primitif 2025 s'équilibre de la manière suivante :

Pour la section de **fonctionnement en dépenses** du budget par nature :

- Au chapitre 011 (charges à caractère général) : 167 660,00 €
- Au chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) : 464 780,00 €
- Au chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : 30 888,00 €
- Au chapitre 66 (charges financières) : 2 000,00 €
- Au chapitre 68 (dotations aux provisions et dépréciations) : 100,00 €
- Au chapitre 042 (opérations d'ordre de transferts entre sections) : 4 020,00 €

Pour la section de **fonctionnement en recettes** du budget par nature :

- Au chapitre 013 (atténuations de charges) : 6 800,00 €
- Au chapitre 74 (dotations et participations) : 591 840,00 €
- Au chapitre 75 (autres produits de gestion courante) : 4,38 €
- 002 Résultat de fonctionnement reporté : 70 803,62 €

soit un montant total par nature en **dépenses et recettes de 669 448,00 €**.

Pour la section d'**investissement en dépenses** du budget par nature :

- Au chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : 112 500,00 €
- Au chapitre 21 (immobilisations corporelles) : 25 563,97 €

Pour la section d'**investissement en recettes** du budget par nature :

- Au chapitre 10 (Dotations, fonds divers et réserves) : 49,00 €
- Au chapitre 13 (Subventions d'investissement) : 86 400,00 €
- Au chapitre 040 (opérations d'ordre de transferts entre sections) : 4 020,00 €
- 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 47 594,97 €

soit un montant total par nature en **dépenses et recettes de 138 063,97 €**.

Le président informe que la nomenclature M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au comité syndical le pouvoir de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le président sera tenu d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer sur la présentation du budget primitif 2025.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver le budget primitif 2025 du PETR, conformément aux documents présentés en séance
- d'autoriser le Président à procéder à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement), déterminées à l'occasion du budget,

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité moins une abstention

SCoT

➤ FRICHES A RISQUE DE POLLUTION

Vu la délibération 2025-3 Etude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire

Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est vu confier, en tant qu'autorité réalisant le SCoT, l'élaboration d'une étude pour reconquérir les friches à risque de pollution à l'échelle des 2 SCoT du territoire par ses 4 Communautés de communes membres (CC de la Forêt, CC des Loges, CC du Val de Sully et CC des Portes de Sologne). Le montant de cette prestation s'élève à 106 290,00 € TTC.

Pour l'élaboration et la mise en œuvre de cette étude Friches, il est important d'avoir une animation spécifique qui pourra être effectuée par un chargé de mission dont les missions seront les suivantes :

- Suivre la mise en œuvre de l'étude et mettre à jour les indicateurs territoriaux ;
- Animer le comité de pilotage et le groupe de travail friches ;
- Rechercher les financements disponibles pour garantir la mise en œuvre des actions ;
- Communiquer et valoriser l'étude friche et y impliquer les acteurs du territoire ;

Animation et étude friches sur 1 an				
DEPENSES		RECETTES		
Animation 1 an - 0,3 ETP	15 086,17 €	ADEME	98 911,28 €	80,00%
Coûts indirects (15 %)	2 262,93 €	PETR	24 727,82 €	20,00%
Etude Friches	106 290,00 €			
Total	123 639,10 €	Total	123 639,10 €	

Le Président demande l'autorisation de solliciter le soutien financier pour la réalisation de l'étude Friches et pour l'animation (0,3 ETP) auprès de l'ADEME, dans le cadre du programme AMI'Friche à hauteur de 80%

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité syndical après en avoir délibéré décide :

- de solliciter l'ADEME pour le soutien financier de l'étude Friches et pour l'animation (0,3 ETP) pour le suivi de l'étude auprès de l'ADEME, dans le cadre du programme AMI'Friche
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

SUJETS ADMINISTRATIFS

➤ OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE

Le Président expose au Comité Syndical le projet d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale de Crédit Mutuel du Centre

Cette ligne de trésorerie procure les avantages suivants :

- permettre de retarder au maximum le recours aux emprunts,
- financer les besoins de trésorerie à des conditions moins coûteuses que les emprunts classiques,
- permettre, grâce à une souplesse d'utilisation, une gestion de la trésorerie au jour le jour pour réaliser des économies en termes de frais financiers.

Le Président propose à l'assemblée de se prononcer.

Le comité Syndical après en avoir délibéré décide :

- d'approuver l'offre d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre
- de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel du Centre la ligne de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 € dans les conditions suivantes :

Type de taux : Variable (post-compté)

Mode d'indexation : EURIBOR 3 mois moyenne 1 mois

Marge : 0,65 %

Intérêts : Calculés prorata-temporis sur la base des utilisations quotidiennes, en valeur jour « j » du départ des fonds, et valeur jour « j » de réception des fonds par le crédit mutuel, décomptés mensuellement sur la base de l'EURIBOR 3 MOIS MOYENNE 1 MOIS + marge. L'année est comptée pour 360 jours selon les usages du marché monétaire.

Si cet indice est ou devenait négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit serait effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro, et ce tant que perdurera la situation d'indice négatif.

Commission initiale de réservation : 0,10 % du montant emprunté avec minimum de 150 €

Commission de non-utilisation : 0,10 %

Durée : 12 mois

Paiement des intérêts :

Périodicité : trimestrielle à la fin de chaque trimestre civil

Règlement : dans la semaine qui suit la fin du trimestre civil

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

COT Enr

➤ CONVENTIONS

Convention de partenariats : FIBOIS

Centre-Val de Loire / Territoires de projets du Loiret « Animation Multi-EnR 2025 - 2028 »

Objectifs du contrat :

- Mise en place d'une animation multi-EnR au service des territoires
- Réaliser des études d'opportunités bois énergie, géothermie et solaire thermique
- Suivre les projets et accompagner les demandes de subventions

Convention du renouvellement du COT EnR 3.0 2024-2028 des

Territoires ruraux de l'Orléanais et de l'ADEME

Objectifs du contrat :

- Réalisation d'au moins 10 projets
- Production de 8 516 MWh d'EnR
- Mixité des projets réalisés

COPIL bilan 20242025 COT EnR 3.0



Projets COT EnR 3.0

- 11 projets en réflexion
 - 21 études d'opportunité
 - 7 études de faisabilité
 - 2 projets bois en MO
- Commune de La Ferté St Aubin groupe scolaire
11 projets géothermie en MO
- Commune de Neuville aux Bois maison médicale
Commune de Sandillon centre culturel
Commune de Bouzy la Forêt école
Entreprise Zefat (Jargeau)

Méthodologie de travail

- Objectif 1 - Identifier l'accompagnement des projets chaleur renouvelable
- Objectif 2 - Suivre et améliorer les projets en prenant compte des impacts environnementaux
- Objectif 3 - Renforcer les partenariats locaux entre les acteurs et les territoires du Loiret portant un COT EnR
- Objectif 4 - Évaluer et communiquer sur les projets de communication éco-citoyenne

Actions en cours

Plaquette de communication à destination des entreprises

Temps d'échanges avec les responsables développement économique CC

PCAET – COT TRANSITION

➤ ANIMATION DU PCAET

- Comité de pilotage PCAET/COT Transition a eu lieu le 13 mars 2025

➤ INFORMATIONS COT TRANSITION

- le programme de sensibilisation à la transition écologique est actuellement proposé aux élus et directeurs des collectivités

SANTE

➤ ELABORATION DU 3EME CLS

- La Commission santé du CLS de mars a choisi des élus de reprendre les 3 axes du dernier contrat (attractivité, prévention, santé environnement) et d'ajouter des actions prioritaires : parentalité, santé mentale, dépistage, + d'action vers public jeunes (santé sexuelle...)
- Le COTECH en présence de l'ARS le jeudi 27 mars a travaillé sur cette proposition
- Des ateliers compléteront ces travaux de co-construction du CLS autour de deux sessions sous format d'ateliers tournants pour aborder les 3 axes du CLS.
 - o **Mardi 1er avril à 9h30** au Centre Françoise Kuypers, 3 rue des Déportés à Sully-sur-Loire (accueil dès 9h00)
 - o **Jeudi 15 mai à 14h00** à l'Espace Le 109 Workplace, 109 rue du Maréchal Joffre à La Ferté-Saint-Aubin (accueil dès 13h30)

Les invitations ont été envoyées aux : partenaires du CLS, Présidents et élus des commissions santé/social/solidarité des CC, agents CC (DGS, directeur et/ou agent des services à la population...) et les membres des instances de gouvernance du CLS : COTECH COPIL et commission santé.

PAT

➤ INFORMATIONS

- Présentation du PAT et de quelques actions à la réunion département des EPCI organisée par la Région
- Demande de labellisation niveau 2 du PAT auprès des services de l'Etat (instruction jusqu'à fin avril)
- Nouvelle formation auprès de 12 chefs de cuisine pour des menus végétariens le 23 avril à Villemurlin
- L'action défi alimentaire coordonnée avec le CLS se poursuit à Saint-Denis-de l'Hotel

LEADER

➤ INFORMATIONS

Coopération



- Possibilité de réaliser des projets avec d'autres territoires LEADER (GAL : Groupes d'Actions Locaux) **en France et en Europe**
- Projets portés par les **acteurs du territoire** (collectivités, associations...), le **PETR**

- **Thématiques** des projets de coopération :



1ère réunion du
Groupe de Travail
Coopération
le 25 mars

Dossiers LEADER

- Rappel : dossiers dématérialisés sur le portail régional « Nos Aides en Ligne »
- Portail en cours de déploiement
- **Début d'instruction des demandes d'aides**

Fait à Jargeau, le 14 avril 2025

Le secrétaire de séance

Alain MARGUERITTE

Le Président,
Maire de Seichebrières
Conseiller Départemental du Loiret

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 7 JUILLET 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
64	19	20

2ème réunion : Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du Comité Syndical du 1^{er} juillet 2025, le Comité syndical a été convoqué une nouvelle fois.

Le Comité syndical peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 7 juillet à quatorze heures

Le Comité Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans-Loire-Sologne dûment convoqué, s'est réuni à la salle Polyvalente de Saint-Martin-d'Abbat sous la présidence de Monsieur Philippe VACHER.

Etaient présent(e)s : Mesdames, Messieurs,

Communauté de Communes de la Forêt : LEGENDRE Christian ; LE GOFF Christophe ; DAUVILLIER Pascal ; VAPPEREAU Julia ; MAILLARD Adrien ;

Communauté de Communes des Loges : TOUSSAINT Christian ; DUBOIS Robert ; MEUNIER Éric ; DERY Christian ; TURPIN Joël ; VACHER Philippe ; de BEAUREGARD Arnaud ;

Communauté de Communes du Val de Sully : GRESSETTE Danielle ; VOISE Yannick ; BRAGUE Nicole ; ASSELIN Jean-Claude ; DUVEAU Patrick ; DEGRÉMONT Damien ; LEGRAND Éric ;

Communauté de Communes des Portes de Sologne : BAILLY Katia ;

Ainsi que : Mesdames, Messieurs, Jérémy CROZAT chargé de mission CRTE ; Aurore MANIEZ chargée de mission LEADER, Iwan' LE MERDY chargé de mission économique ; Nathalie GEORGES secrétaire-comptable ; Mathilde KERRIEN chargée de mission Transition ; Vanessa PLACIER coordinatrice du CLS ; Chrystelle MAYSTRE chargée de mission développement territorial

Pouvoir accordé : par MARGUERITTE Alain à VACHER Philippe ;

Excusés : Mesdames, Messieurs, ROBERT Pierre-Yves ; ADAM Delphine ; POUSSÉ Corinne ; PEPION Aymeric ; PERY Célie ; MARGUERITTE Alain ; TAFFOUREAU Odile ; PREVOST Sylvie ; BAUDOUIN Nathalie ; AUGER Michel ; MATHIVIER Gilbert ; DURAND Caroline ; DEBRUS Marie-Hélène ; PELLETIER Blandine ; CORNET Sandrine ; BURGEVIN Gilles ; LEVEILLÉ Jeannette ; DIFRANCESCHO Sébastien ; BOILEAU Nicole ; BONNET Christophe ; GABORIT Anne ; TREMAULT Denis ; Anne BESNIER Conseillère Régionale ; Laurence BELLAIS Conseillère Départementale

Monsieur Joël TURPIN est secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL du 3 avril 2025

➤ VALIDATION

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir faire des remarques *et/ou* valider le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 3 avril 2025 (pièce ci-jointe).

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

SANTE

➤ INFORMATIONS

- Démarche de renouvellement du 3ème CLS :

- Groupe de travail sous forme d'ateliers avec partenaires et élus, réalisés le 1er avril à Sully et le 15 mai à LFSA autour des 3 axes stratégiques : Attractivité du territoire et coordination des acteurs, Prévention et promotion en santé, Santé environnementale.
- Commission santé du CLS le 5 juin avec présentation du programme d'action du CLS aux élus
- COTECH le vendredi 13 juin : validation du plan d'action et accord de l'ARS pour une signature du CLS pour 5 ans (2025-2030) au lieu de 3 ans sur les CLS précédents
- Signature du CLS le mardi 8 juillet 9h00 à la Salle Berry de Jargeau, précédée d'une rando Bio sur l'ambroisie au bord de Loire animée par FREDON, en lien avec la chargée de mission Biodiversité.

LE PLAN D'ACTION 2025 – 2030 DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

AXE 1 ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET COORDINATION DES ACTEURS

Objectif: Renforcer la coordination territoriale pour favoriser l'attractivité du territoire et l'accès aux soins

- Fiche action 1 : Accueil des professionnels et des étudiants en santé
- Fiche action 2 : Coordination et communication territoriale

AXE 2 : PREVENTION ET PROMOTION EN SANTE

Objectif: Mettre en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux besoins du territoire

- Fiche action 3 : Accès aux droits et à la santé
- Fiche action 4 : Santé mentale
- Fiche action 5 : Soutien aux parents dans leur rôle et accompagnement de leurs enfants

AXE 3 : SANTE ENVIRONNEMENTALE

Objectif: Promouvoir un cadre de vie sain et encourager des comportements favorables à la santé environnementale

- Projets en cours :

- Vie affective et santé sexuelle des jeunes : Interventions à la MFR de Férolles, en partenariat avec le PIJ, pour sensibiliser les jeunes de façon ludique et participative aux enjeux de la santé sexuelle.
- Défi alimentation (CLS/PAT) : Projet en préparation avec la Maison de l'Animation Sociale de LFSA pour 2025/2026, en attente de confirmation du prestataire.

➤ SIGNATURE 3^{ème} CONTRAT LOCAL DE SANTE

Un premier Contrat Local de Santé (CLS) avec les territoires ruraux de l'Orléanais s'est déroulé sur une période de 2017 à 2021. Le deuxième CLS porté par le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne regroupant ainsi 4 communautés de communes (la Forêt, les Loges, le Val de Sully et les Portes de Sologne), s'est poursuivi de 2022 à 2025. Il est proposé de renouveler ce CLS de 2025 à 2030 sur le territoire du PETR.

Le Président rappelle que le CLS est un outil de mise en œuvre des politiques nationales et régionales de santé, en favorisant la coordination des acteurs locaux et l'adaptation des actions aux spécificités des territoires. Un important travail de concertation est réalisé avec les acteurs de la santé, les partenaires médico sociaux, les élus et les représentants des usagers pour construire et suivre ce contrat.

Pour l'élaboration du CLS, un diagnostic santé est produit par l'Observatoire Régional de la Santé. Il sert de base aux ateliers de concertation animés par la coordinatrice, en vue de définir un programme d'actions concret et adapté aux besoins du territoire.

L'ensemble de ce travail est conclu, pour une durée de 5 ans, par la signature du CLS entre l'Agence Régionale de Santé Centre Val de Loire, l'Etat, la Région Centre Val de Loire, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, l'Etablissement Public de Santé Mental Georges Daumezon, le département du Loiret et le PETR.

Le Président précise que l'animation du CLS est financée par l'ARS avec une subvention à hauteur de 25 000 € par an et par le Conseil Régional du Centre Val de Loire avec une subvention du CRST à hauteur de 30 % sur le montant des salaires chargés et coûts indirects (15%) de la coordinatrice du CLS.

Il est proposé aux membres :

- de solliciter les financements de l'ARS
- de solliciter les financements de la région Centre Val de Loire à travers le CRST
- d'autoriser le Président à signer le Contrat Local de Santé
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

PCAET-CRTE

➤ INFORMATIONS

- Mise en œuvre de la mesure « PCAET » du Fonds vert : Montant attribué au PETR : 273 914 €
- Description de la méthodologie de travail : il a été convenu, avec les Présidents des Communautés de communes du PETR, une répartition de l'enveloppe sur des projets PCAET-CRTE mobilité et efficacité énergétique/énergie renouvelable avec une attention particulière sur la répartition des projets sur le territoire.

- Présentation des projets retenus :

Nom du projet	Porteur du projet	Enveloppe PCAET
Efficacité énergétique, énergie renouvelable		
Etude énergétique et programme d'actions d'amélioration de la performance	Bougy-lez-Neuville, Loury, Neuville-aux-Bois, Traînou et Vennecy	46 852 €
Rénovation et extension de l'école	Saint Florent Le Jeune	33 912 €
Réhabilitation du presbytère pour accueil de jour	Germigny des Prés	33 912 €
Extension MSP de Sandillon – Bâtiment structure bois avec isolation paille	CCL	92 721 €
Mobilité		
Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	CCPS	42 517 €
Achat d'un véhicule technique électrique	CCL	24 000 €

➤ **DELIBERATION**

L'Etat a mobilisé une enveloppe financière dédiée au soutien des actions qui contribuent aux objectifs fixés dans les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) en lien avec la feuille de route de la transition écologique régionale. Pour ce faire, le Fonds vert dispose d'une mesure spécifique PCAET pour soutenir les structures porteuses d'un plan climat dans leurs actions de transition écologique.

Dans ce cadre, une enveloppe départementale de 1,7M€ a été répartie par l'Etat entre les six structures porteuses de PCAET sur le territoire. Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est donc vu attribuer une enveloppe de 273 914 € à affecter à des projets locaux en lien avec les thématiques du PCAET.

Afin de redistribuer cette enveloppe aux porteurs de projets concernés, une convention listant les projets retenus a été établie. Cette convention sera signée par la Préfecture du Loiret, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne, les communautés de communes de la Forêt, des Loges, du Val de Sully et des Portes de Sologne ainsi que par les différents porteurs de projets retenus. La convention est annexée à la présence délibération.

Il est proposé aux membres :

- d'autoriser le Président à signer la convention de la mesure Fonds vert PCAET avec l'Etat, la CC de la Forêt, la CC des Loges, la CC du Val de Sully, la CC des Portes de Sologne et les porteurs de projets retenus
- d'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération

L'assemblée se prononce favorablement à l'unanimité.

PAT

➤ **INFORMATIONS**

- La convention de financement FEDER pour l'animation du PAT (0.6 ETP 2024-2025-2026) signée avec le Conseil Régional le 26 mai 2025 pour une subvention de 77 551.30 €.

- La demande de labellisation de niveau 2 a reçu un avis défavorable du comité de sélection le 28 avril. Réunion d'échanges avec les services de la DRAAF le 12 juin sur la candidature et les points à revoir. Possibilité de retravailler la candidature et de la déposer en fonction du calendrier de l'Etat.

- Actions en cours : accompagnement projet de logistique (Logifrais 45), casiers de producteurs, défi alimentation : nouveau défi en construction à LFS.

- Relance d'un groupe de travail sur la synchronisation des commandes avec 4 restaurants scolaires (en gestion directe) du même secteur géographique : Bouzy-la-Forêt, Bray-Saint Aignan, Les Bordes, Bonnée. Accompagnement par la chargée de mission alimentation-nutrition de Biocentre pour atteindre les objectifs EGALIM : proposition et chiffrage de menus, mise en lien avec les acteurs logistiques pour l'approvisionnement (plateforme Manger Bio en Centre-Val de Loire et Logifrais 45), test de livraison sur un cycle de repas compris entre les vacances de la Toussaint et Noël. L'accompagnement entre dans le cadre d'un appel à projet régional 2025 de la DRAAF. Il est financé par le Programme National de l'Alimentation sans reste à charge.

- Nouvel Appel à candidature 2025 (AAC) : soutien à la structuration des PAT de niveau 2 :

- Enveloppe régionale 2025 : **524 000 €**
- Montant de subvention possible : entre **40 000 €** et **150 000 €** par territoire PAT
- Taux de subvention : **70% max.**
- Délai de **36 mois maximum** pour réaliser les dépenses après conventionnement
- Sont éligibles :
 - La réalisation d'actions structurantes du PAT, en lien avec le plan d'actions
 - Les actions engagées par la structure porteuse ou un de ses partenaires (sur devis)
- Dépenses éligibles :
 - Dépenses directes de personnels - hors fonctionnaires
 - Frais de mission
 - Prestations : études, conseils, informatiques...
- Modalités : *lettre de demande de subvention, budget prévisionnel, lettre d'engagement des partenaires, délibération...*

- Calendrier :

Date limite de dépôt : **30 septembre 2025**

Dépôt des dossiers AAC et labellisation niveau 2 pour les territoires concernés

Comité de sélection en octobre 2025

COT ENR

➤ INFORMATIONS

- Synthèse des projets en cours en 2025 : 4 études d'opportunités (Tigy, Saint Père sur Loire, Sury aux Bois, Darvoy), 3 études de faisabilité (Germigny des Prés, Ouzouer sur Loire, CCL), 12 projets en MO-Travaux
 - Réunion CC présentation COT EnR entreprises : réalisée le 29/04/2025 en visio (3 CC présentes)
 - Cartographie des projets : réalisée le 26/05/2025 (COT 1,2)
 - COTECH : réalisé le 27/05/2025

SCoT

➤ INFORMATIONS

- Animation du SCoT : recrutement d'un nouveau chargé de mission
- Etude sur les friches industrielles : procédure de recrutement du bureau d'études en cours, en attente de la confirmation de la subvention ADEME pour le financement à 80% du coût de cette étude
- Bilan du SCoT en cours, mission réalisée avec TOPOS

COT Transition/Economie circulaire

➤ INFORMATIONS

- Signature convention COT Transition PETR-CC
- Rappel sur le programme de sensibilisation à la transition écologique, destiné aux agents et élus :
 - Remise de label aux 17 artisans commerçants dans le cadre des éco défis le 4 juin 2025 :



Alimentation

BOULANGERIE PERNET - boulangerie-pâtisserie à Vitry-aux-Loges
L'ONCTUEUSE - fromagerie à La Ferté-Saint-Aubin
LAITERIE GILBERT - fromagerie à Jargeau
LE PANIER CHARCUTIER - charcuterie-traiteur à Sully-sur-Loire
BOULANGERIE CAILLAUX - boulangerie-pâtisserie à Neuville-aux-Bois



Production et autres

POTERIE MIRETTE - fabrication de céramique à Sandillon
LE CHAT DANS L'ATELIER - fabrication de bijoux, verrier d'art à Marcilly-en-Villette
SIC IMPRIMERIE 45 - imprimerie à Sigloy



Fleuristes

VERT'TIGE à Saint-Benoît-sur-Loire
NATURE ET TENTATIONS à Jargeau

Coiffure/soins esthétiques

LE FAUTEUIL - salon de coiffure à Jargeau
ÉMILIE COIFFURE - salon de coiffure à Jargeau
À CORPS PARFAIT - institut de beauté à Châteauneuf-sur-Loire
L'INSTITUT NATUR'ELLE - institut de beauté à Loury
SALON AGNÈS B - salon de coiffure à Châteauneuf-sur-Loire

Secteur automobile

REPARAUTO 45 à Saint-Benoît-sur-Loire
LOURY AUTOMOBILE à Loury

LEADER

INFORMATIONS

- Comité de Programmation le 24 avril 2025 : 2 projets retenus : Place aux Etoiles 2025, porté par la CC du Val de Sully, construction d'une charrière de Loire par l'association L'Armada – Comité des fêtes de Saint-Benoît-sur-Loire

- Point sur le financement des projets, les dossiers et la coopération :

Financement projets



- Enveloppe totale LEADER 2023-2027 : **1 135 000 €**
- Enveloppe disponible pour nouveaux projets : **735 728 €**
- Taux d'aide : jusqu'à 80%
- Aide LEADER max : 70 000 € / 20 000 € pour les événementiels

Dossiers LEADER

- Rappel : dossiers dématérialisés sur le portail régional « Nos Aides en Ligne »
- Portail en cours de déploiement
- **Début d'instruction des demandes de paiement en juillet** pour l'animation du programme

Coopération



- Possibilité de réaliser des projets avec d'autres territoires LEADER **en France et en Europe**
- **Groupe de travail Coopération** créé au sein du Comité LEADER :
 - ⇒ 1^{ère} réunion : 25 mars : point sur la coopération, exemples de projets...
 - ⇒ 2^{ème} réunion : 10 juillet : **feuille de route** de la coopération

MOBILITE

INFORMATIONS

- Bilan mitigé pour la plateforme Mobicoop qui affiche peu de trajets effectifs réalisés : résiliation de l'abonnement à cette plateforme au 23 septembre 2025 : retrait des panneaux et de la communication en mairie et sur les sites internet

QUESTIONS DIVERSES

INFORMATIONS

Possibilité à étudier pour le versement des participations des CC au fonctionnement du PETR : versement des participations en deux fois : provision sur la base du montant des participations de l'année précédente, régularisation après le vote du budget en avril

Fait à Jargeau, le 18 juillet 2025

Le secrétaire de séance

Joël TURPIN

Le Président,
Maire de Seichebrières,
Conseiller Départemental du Loiret

Philippe VACHER

